



REUNION DU COMITE – MARDI 02 SEPTEMBRE 2025

Ordre du jour : vote des tarifs compétition.

Membres du comité présents

Lionel DAUPHIN - Xavier RAINALDY - Patrick VANIER - Giusy GENNA - Martine BOCOCK - Leïla ADLIMI - Pascal TRAMONI - Sébastien COLET - Elie CHARRETIER - Kirian BOURSIN - Romain ADJAMIDIS - Laura BROUARD (en visio) - Lydie REMY (visio) - Sabrina PEYROUX (en visio puis en présentiel).

Absents excusés :

Alexandra COUSINARD – Angélique LEROY -

Membres du bureau

- Tania MARASCALCHI : trésorière
- Audrey MERLIN : présidente

Absent excusé :

Christian DUBOIS : secrétaire général (arrivé 30 minutes avant la fin).

Invité

- Hervé BRISSET : directeur général

Introduction de la présidente :

Trois portes ouvertes auront lieu les jours à venir : nécessité d'entériner les tarifs.

Le comité doit investir pleinement son rôle et décider des tarifs.

La présidente a eu des retours de parents qui estiment que les tarifs sont chers : Xavier a été chargé de prospecter les tarifs auprès de clubs similaires.

Echanges :

- Hervé présente le tarif compétition : tarif actuel : enfant compétition : 980 euros à l'année : 90h/an, 4 par terrain, pendant 1h30 2 x par semaine sur 30 semaines.
Le coût réel pour le club est de 1080 euros au niveau salarial. Des tarifs dégressifs sont proposés à certains.
- Xavier a eu également des retours des autres parents : les tarifs sont élevés.
Prospection : 100% des clubs similaires à l'infrastructure de Melun ont des tarifs inférieurs à Melun : on est 30% plus cher (200 à 300 euros plus chers).

Exemple : Coulommiers : 713 euros avec d'autres prestations incluses (préparation physique...).

Xavier souligne également que les 30 semaines ne sont pas effectives, les tournois ne permettant pas aux enseignants d'être présents.

D'autre part pour les adultes, le 2^{ème} cours double quasiment le tarif de la licence (1190 euros les autres clubs sont à moins de 1000 euros).

- Constat : à l'heure actuelle il n'y a plus de 11/12 ans et de 13/14 ans à Melun.
- Fonctionnement des autres clubs : ils proposent loisir / compétition / élite
- Martine : la tradition est que le loisir paie la compétition.
- Hervé : club de Fontainebleau : 28 semaines, le coût adulte : 590 euros licence comprise pour 5 joueurs.
- La présidente : propose de reprendre les 3 catégories proposées dans les autres clubs : *LOISIR / COMPETITION / ELITE*

Le niveau élite sera mis en place seulement s'il y a un vivier d'enfants de ce niveau. En effet il est nécessaire de sensibiliser les parents à la nécessité de participer aux tournois et être assidus.

A ce jour aucun enfant dès 8 ans ne pourrait entrer dans le groupe élite.

- Hervé : il faut structurer la compétition à Melun.
- Romain : en tant que parent, il n'y a pas de communication avec les parents pour les sensibiliser et les accompagner (utilisation de Ten'up). Il serait judicieux de proposer un process aux familles.
- Hervé propose au comité le projet compétition auquel il a réfléchi, il propose aux membres du bureau d'envoyer le projet au membres du comité directeur. Il demande également à ce que sa fiche de poste soit diffusée, il souligne une forte charge de travail.
- Le cas de Tariq a été évoqué, des membres du comité ont souhaité revenir sur la situation du mois de juillet. Ils ont rappelé qu'ils ne souhaitent pas s'en séparer. Aujourd'hui Tariq est bien professeur au tennis club de Melun.

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Le comité entérine les décisions suivantes :

- Centre de formation jeunes : 2 séances de 1h15 à 590 euros au lieu de 790 euros.
- **Centre de compétition jeunes** : 2 séances de 1h30 à 780 euros au lieu de 980 euros
 - Accepter dans le centre compétition entre 20 et 25 jeunes.
 - Les indiv : il n'y aura pas d'indiv club, les parents verront directement avec le prof.
 - La possibilité de prendre des séances de préparation physique : 150 euros pour 30 semaines, 1 séance par semaine (soit 5 euros la séance). A l'inscription les parents ont la possibilité de choisir cette option.
- Mettre en place **la charte du compétiteur** : cette charte serait signée par les parents et les enfants.

- **Centre de haut niveau** : Marc MICHAUDEL n'assure plus les cours au club, cependant il continue à entraîner un élève du club.
William lui succède.
A ce jour : 4 joueurs dans le centre (dont 1 joueur entraîné par Marc)
William : 14 000 euros
Jérôme : 4000 euros : préparation physique
Lucas (coach) : 12 000 euros
La trésorière doit vérifier les montants.

- L'an dernier le centre de haut niveau a été offert par le club pour Alexandre le fils d'Hervé d'un commun accord avec les membres du bureau.
Un membre du comité propose que chaque année le meilleur joueur du club bénéficie de cette offre. Les membres du comité entérinent cette proposition.

- La fiche de poste d'Hervé sera diffusée à l'ensemble des membres du comité.
Il y a eu une classification par rapport à son poste pour son salaire.

- Hier un entretien pour un recrutement d'une secrétaire a eu lieu, cette personne gèrera l'administratif et les permanences. Tania précise qu'elle passera se présenter samedi 06 septembre lors des portes ouvertes
Le comité entérine l'embauche de cette personne.